



FC9BD17 1 700 € 2 jour(s)

## L'intelligence artificielle pour juristes et équipes conformité : La technologie et ses enjeux éthiques et juridiques

### OBJECTIFS

- Prendre en compte l'histoire et le contexte du développement de l'intelligence artificielle.
- Identifier la terminologie employée.
- Utiliser les fondamentaux de la technologie.
- Identifier les principaux enjeux juridiques et éthiques de l'intelligence artificielle.
- Lister les questions juridiques à se poser lors de la construction d'un projet.
- Définir une politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle.

### PROGRAMME

#### Histoire et contexte de développement de l'intelligence artificielle

#### Terminologie

- Big Data
- Intelligence artificielle faible / intelligence artificielle forte
- Intelligence artificielle / apprentissage-machine
- Classification/régression
- Données structurées/non structurées
- Apprentissage supervisé/non supervisé/par renforcement
- Variables/vecteurs/étiquettes

#### Principaux modèles d'apprentissage : approche pour non scientifiques

- Régression linéaire
- Régression logistique
- Arbres de décision
- Forêt aléatoire d'arbres
- Réseaux de neurones
- Apprentissage par renforcement

#### Étapes de construction d'un modèle et points de vigilance juridiques et éthiques

#### Quelques cas d'usage de l'intelligence artificielle

- Automatisation des processus
- Reconnaissance de caractères
- Traitement du langage naturel



### DATES ET LIEUX

Nous contacter pour les sessions à venir

### PUBLIC / PREREQUIS

Cette formation s'adresse aux avocats, juristes, responsables et membres des équipes risques ou conformité.

Aucun prérequis en matière scientifique n'est requis, l'objectif de la formation étant de présenter de façon intuitive la technologie.

### COORDINATEURS

#### Winston MAXWELL

Directeur d'études en droit et numérique à Telecom Paris. Il coordonne un groupe multidisciplinaire d'enseignants chercheurs travaillant sur l'éthique de l'IA. Il est ancien avocat associé, notamment chez Hogan Lovells. En 2019, il a été désigné « avocat de l'année » dans deux matières distinctes : en protection des données personnelles et en droit des télécommunications. Il fut par ailleurs membre de la commission de réflexion sur le droit et les libertés à l'âge du numérique à l'assemblée nationale, ainsi que membre expert du CSA Lab.

#### Ons JELASSI BEN ATALLAH

Enseignant-Chercheur à Télécom Paris en Machine Learning et en apprentissage statistique distribué, elle est également consultante en métrologie des réseaux auprès de grandes entreprises pour lesquelles elle effectue des missions d'audit et d'expertise. Ses travaux de recherche actuels, au sein du département

- Chatbots/agents conversationnels
- Apprentissage-machine

## **L'intelligence artificielle abordée par l'expérimentation : cas pratique pour non scientifique**

### **Les principales problématiques juridiques et éthiques de l'intelligence artificielle**

- Traitement des données personnelles
- Loyauté, biais et discrimination
- Responsabilité
- Explicabilité

### **Cadre réglementaire actuel et orientations sur le cadre à venir. Principes et chartes éthiques internationales**

### **Quelques cas d'usage et les problématiques juridiques qu'ils soulèvent**

- Credit scoring
- Reconnaissance faciale
- Conseil en investissement
- Conformité (lutte contre la fraude et l'anti-blanchiment)

### **Définir une politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle**

- Cartographie des risques liés à l'intelligence artificielle
- Intégration de l'éthique « by Design »
- Création d'un comité de gouvernance de l'intelligence artificielle et nomination d'un dirigeant responsable
- Réalisation d'audits
- Formalisation du processus par l'établissement de règles internes écrites

"Image, Données et Signal" portent sur le passage à l'échelle des algorithmes d'apprentissage statistique.

### **Xavier VAMPARYS**

Diplômé de l'Essec, de l'Université Columbia et du Centre des Hautes Études d'Assurances (Paris Dauphine), Xavier Vamparys a exercé comme avocat aux barreaux de Paris et New York avant de rejoindre le secteur de la finance. Il est aujourd'hui chargé de mission IA auprès de CNP Assurances, et chercheur invité à Télécom Paris Institut Polytechnique de Paris.

## **MODALITES PEDAGOGIQUES**

Les enseignants privilégient une approche interactive (dialogue socratique) et les études de cas, avec un niveau de participation élevé des étudiants. Les enseignements seront en français, mais l'anglais sera très présent.